

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

**Commission permanente du 3 mars 2014**

Désignation de collectivités maîtres d'ouvrage d'aménagements de RD en agglomération

Collectivité désignée comme Maître d'ouvrage	Opération	Montant total ttc	Part communale	Part départementale
Commune de Wasselonne	RD 1004 /RD 260 Aménagement d'un giratoire à WASSELONNE	1 090 000 €	466 000 €	624 000 €
Commune de Sélestat	RD 1083 Aménagement d'un giratoire à SELESTAT	490 000 €	290 000 €	200 000 €